

A St Dizier-Masbaraud, le 25 janvier 2021.

Service : Accueil et attractivité
Affaire suivie par : Simon LIRAUD
Tél : 06.89.53.12.06.
Mail : bienvenue@creusesudouest.fr

Ahun
Ars
Auriat
Banize
Bosmoreau-Les-Mines
Bourganeuf
Chamberaud
La Chapelle-Saint-Martial
Chavanat
Le Donzeil
Faux-Mazuras
Fransèches
Janaillat
Lépinas
Maisonnières
Mansat-La-Courrière
Montboucher
Le Monteil-Au-Vicomte
Moutier-d'Ahun
Pontarion
La Pougé
Royère-De-Vassivière
Saint-Amand-Jartoudeix
Saint-Avit-Le-Pauvre
Saint-Dizier-Masbaraud
Saint-Georges-La-Pougé
Saint-Hilaire-La-Plaine
Saint-Hilaire-Le-Château
Saint-Junien-La-Bregère
Saint-Martial-Le-Mont
Saint-Martin-Château
Saint-Martin-Sainte-Catherine
Saint-Michel-De-Weisse
Saint-Moreil
Saint-Pardoux-Morterolles
Saint-Pierre-Belleuve
Saint-Pierre-Chérignat
Saint-Priest-Palus
Sardent
Soubrebost
Sous-Parsat
Thauron
Vidaillat

Objet : Appel à projets

Madame, Monsieur,

Les élus de la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest souhaitent mettre en place une opération expérimentale agricole. Cette expérimentation se veut vectrice de développement pour le territoire mais tend également à identifier Creuse Sud-Ouest comme terre d'accueil de porteurs de projets agricole.

La collectivité est propriétaire de 4 tunnels maraichers de 400 m² chacun et des circuits d'irrigation associés. Elle souhaite les mettre à disposition à 4 porteurs de projet agricole.

Ainsi, chaque candidat devra justifier de l'utilisation du tunnel qu'il souhaiterait mettre en œuvre sur son exploitation.

Pour être retenu, le projet devra au moins servir un des trois objectifs suivants :

- L'accueil de stagiaires en provenance des différentes formations agricoles existantes (BPREA, ADEAR,...) ou de stagiaire en recherche de formation hors cadre institutionnel.
- La création d'un emploi sur l'exploitation.
- L'aide à l'installation d'un agriculteur sur le territoire et/ou installation directe sur des terrains prédéfinis.

Structures éligibles

Cet appel à projet s'adresse aux structures suivantes :

- Exploitants agricoles (toutes productions confondues) en quête de diversification
- Associations actives dans le domaine de l'installation agricole
- Candidats à l'installation en recherche de matériel pour finaliser son installation - pour cette dernière catégorie, le porteur de projet devra se justifier de l'acquisition d'un terrain pour implanter son activité -

Pour chaque dispositif un dossier spécifique est à demander au service accueil et attractivité de la communauté de communes. Le dossier devra être accompagné d'une lettre de motivation

Si vous souhaitez vérifier que votre projet est éligible ou être accompagné dans l'élaboration de votre dossier de présentation, vous pouvez contacter :

Simon LIRAUD – Service accueil et attractivité
Tel : 06 89 53 12 06 / bienvenue@creusesudouest.fr

Pour tous les appels à projets, les dossiers sont à déposer ou à envoyer à la Communauté de communes Creuse Sud-Ouest pour le :

Lundi 15 février 2021 au plus tard

Les dossiers arrivant après la date butoir ne seront pas pris en compte.

Chaque demande sera étudiée selon le cadre des critères d'attribution définis. Les membres du bureau communautaire associés à Mr SARTY (maire d'ARS) et Mr MOREAU (maire de PONTARION) sont chargés de déterminer les candidatures qui seront retenus.

**Le Président,
Sylvain GAUDY.**

